

Aléas des marchés

Les éleveurs de bovins limousins s'adaptent aux contraintes

LIÉNARD G., LHERM M., PIZAINÉ M.C.
Laboratoire d'Économie de l'Élevage - INRA - Theix
63122 ST GENÈS CHAMPANELLE

LE MARÉCHAL J.-Y., BOUSSANGE B.
SUAGE - Chambre d'Agriculture de Corrèze -
Immeuble Consulaire - Tulle-Est - BP 30
19007 TULLE Cedex

BÉLARD J.-F.
Unité de Recherches Dynamiques et fonctions des
Espaces Ruraux - Cemagref - Groupement de
Clermont-Fd
24 Avenue des Landais - BP 50085
63172 AUBIÈRE Cedex

La crise qui affecte l'ensemble de la filière viande bovine depuis la fin octobre 2000 se poursuit encore en 2002. La chute de consommation a été forte en France et elle s'est étendue à de nombreux pays européens, dont nos plus importants clients parmi lesquels l'Italie. Même si, depuis le printemps 2002, la consommation se rapproche peu à peu de son niveau d'avant crise, d'autres facteurs prolongent les difficultés du marché et pèsent sur les prix reçus par les éleveurs de bovins allaitants. Cet article témoigne de la capacité des éleveurs du Limousin à s'adapter au contexte économique fluctuant d'avant la première réforme de la PAC jusqu'après la première crise ESB. Il analyse l'évolution sur 10 ans (1989-1999) d'un groupe d'éleveurs du Limousin.

C'est dans un objectif d'acquisition de références sur le fonctionnement des exploitations et de leurs troupeaux qu'ont été mis en place, dès 1971, des observatoires d'exploitations dans le bassin d'élevage allaitant Salers, Charolais et Limousin. Ces observations associent les Chambres d'Agriculture, le CTGREF puis Cemagref de Clermont-Ferrand et le Laboratoire d'Économie de l'Élevage de l'Inra-Theix. Ce type de dispositif fut étendu ultérieurement, mais temporairement, à d'autres races, zones ou types de production (Aubrac, Blonde d'Aquitaine en Lot-et-Garonne, veaux lourds de l'Aveyron, veaux de boucherie sous la mère dans le Sud-Ouest, etc.).

L'objectif initial était de préciser les aptitudes des différentes races allaitantes dans leurs zones respectives d'élevage et, d'une façon plus générale, les potentialités économiques de l'élevage allaitant spécialisé. Car il était alors, en 1971, en régression face à l'élevage laitier, plus productif mais dont on percevait déjà les limites macro-économiques avec la première surproduction laitière de 1967-1969, justifiant les efforts de reconversion lait-viande...

Cependant le contexte économique général, les marchés, la démographie agricole, les structures et les troupeaux évoluent constamment, sans oublier le cadre réglementaire et surtout la politique agricole commune. Mais la longueur du cycle de production en élevage bovin allaitant rend difficile des changements à très court terme et ne permet que des adaptations progressives. Celles-ci exigent des anticipations particulièrement délicates dans un environnement continuellement incertain. C'est pourquoi les dispositifs d'observation ont été maintenus dans le temps pour ces trois zones d'élevage allaitant.

Pour la Limousine, ces premières observations mises en place en 1971 comportaient quatre dispositifs de vingt exploitations recouvrant tous les systèmes de production : veaux de lait sous la mère (Corrèze et Creuse), engraissement de veaux de Lyon (Haute-Vienne), élevages naisseurs de brouards et de reproducteurs (Corrèze). Ensuite, l'observatoire s'est recentré sur la Corrèze et la Haute-Vienne en un réseau unique ne prenant pas en compte les élevages de veaux sous la mère.

Cet article est repris de la revue Inra - Prod. Animaux de décembre 2002 n°15 - pp.273-291.

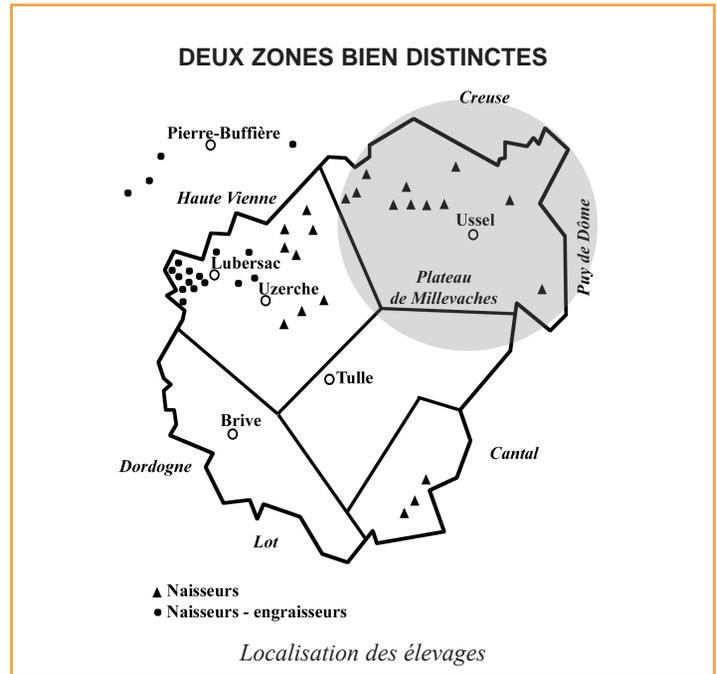
34 EXPLOITATIONS SUIVIES DEPUIS 10 ANS

L'article présente l'évolution sur dix ans d'un échantillon constant de trente-quatre exploitations, auxquelles se sont ajoutées au fil des années, six autres, pour un total de quarante à partir de 1994-1995, localisées essentiellement en Corrèze (36) et quelques unes en Haute-Vienne (4). C'est l'échantillon constant qui est utilisé dans la plupart des cas pour décrire les évolutions au cours de la décennie. La période considérée, qui va de la campagne 1989-1990 à celle de 1998-1999, a été particulièrement mouvementée, puisqu'elle recouvre les quatre dernières années précédant la première réforme de la PAC, la mise en place sur trois ans de cette réforme à partir de 1993, la première crise de l'ESB en 1996-1997, et les deux années de "rétablissement" qui ont suivi.

Les 34 (+ 6) exploitations se répartissent entre deux régions très différentes: le plateau de Millevaches, en altitude (700-800 m), herbager avec des parcours extensifs et la "Moyenne Corrèze" regroupant des situations entre 300 et 600 m d'altitude, ayant un potentiel agronomique supérieur. Trois systèmes de production sont représentés (voir carte):

- naisseur-engraisseur (NE), caractéristiques du Limousin, avec un engraissement souvent généralisé des mâles et des femelles, localisés en Moyenne Corrèze (15 "constants" + 3);
- naisseur de broutards (NB) et naisseur de reproducteurs (NR) sur le plateau de Millevaches et en Moyenne Corrèze. La présence des élevages de reproducteurs, dès 1971, a eu pour objectif d'évaluer les potentialités de la race dans son berceau.

Cet observatoire n'est pas représentatif de la fréquence des systèmes bovins en Corrèze, où la production de veaux sous la mère reste importante. La "sur-représentation" relative des NE permet de mieux estimer les potentialités des élevages engraisant la presque totalité de leurs bovins en viande rouge. On se rapproche ainsi de l'ensemble de la région Limousine où les broutards et jeunes bovins finis sont actuellement les destinations dominantes des veaux mâles produits en race Limousine.



Cet échantillon d'exploitations ne se veut pas non plus statistiquement représentatif des élevages de la zone. Il est constitué d'élevages souvent très spécialisés (du moins à l'origine), de dimensions supérieures à la moyenne, conduits par des éleveurs plus jeunes que la moyenne et de bonne technicité. Il reste cependant proche des exploitations suivies en comptabilité. Mais les exploitations de l'échantillon ont plus de main d'œuvre; la moitié a connu une arrivée de jeunes pendant la décennie par association ou succession, avec 30 % de Gaec et un net rajeunissement: en 1998, l'âge moyen est de 40 ans, au lieu de 46 ans dans le RICA Limousin, Otxe 42 (Scees 2001a). Parmi les 7 éleveurs (20 %) ayant plus de 50 ans, seuls 2 n'auront pas de succession familiale. Du fait de la main d'œuvre, les surfaces et effectifs d'animaux par UTH sont inférieurs à ceux des exploitations suivies en comptabilité (Boussange, 2001).

L'échantillon n'a donc pas, sur ce plan, de supériorité structurelle.

Les trois systèmes étudiés recouvrent une diversité de situations socio-structurelles et de comportements techniques. Il en a été rendu compte avec la notion de profils d'exploitations (Belard et al, 1999). La diversité est ici encore accrue avec la prise en compte du temps qui fait apparaître des trajectoires d'évolution très différentes, dont on ne peut réellement rendre compte que par l'analyse individuelle de chacune, où se mêlent projets personnels et possibilités d'évolu-

tion structurelle, sous la contrainte des changements extérieurs imposés.

L'étude présente l'évolution sur dix ans à deux niveaux: les résultats d'ensemble des 34 exploitations selon les 5 systèmes x régions précités et les trajectoires d'évolution individuelles des exploitations regroupées selon les principaux types. Les tableaux récapitulatifs doivent être considérés comme une source de références et d'informations pouvant servir à d'autres usages.

On distingue les deux déterminants principaux de la production de viande, la productivité en veaux des mères et le poids des bovins vendus.

EXCELLENTE PRODUCTIVITÉ NUMÉRIQUE

L'excellente productivité numérique est confirmée sur les dix années puisqu'elle s'élève, en moyenne pour les 34 élevages, à 90,7 %, avec un taux de gestation de 96,4 %, une mortalité des veaux jusqu'au sevrage de 6,2 % et une prolificité de 100,7 %, ce bilan portant sur 25 680 femelles mises à la reproduction. L'intervalle moyen entre vêlages (IVV) est de 378 jours, (410 j pour les seules primipares). Ces performances ont été maintenues au cours du temps, malgré la hausse du nombre de vêlages par élevage, de 60 à 73. Cette moyenne ne reflète pas le potentiel puisque, d'une part certains élevages ont régulièrement de mauvais résultats (4 ont une productivité numérique < 86 %) et, d'autre part, elle est influencée par le système de production. L'étalement de la

Tableau 1 : UNE PRODUCTIVITÉ NUMÉRIQUE DE 90,7 % EN MOYENNE

Système	Naisseurs-Reproducteurs		Naisseurs-Broutards		Naisseurs-Engraisseurs
	Plateau (n = 4)	Moy. Corrèze (n = 5)	Plateau (n = 5)	Moy. Corrèze (n = 5)	(n = 15)
Évolution des structures : début → fin					
SAU (ha)	137 → 173	77 → 88	134 → 160	77 → 89	51 → 63
UTH (nombre)	2,22 → 2,25	1,76 → 1,84	2,27 → 2,15	1,85 → 1,73	1,74 → 1,85
Âge chef d'exploitation (ans)	37,7	44,0	35,4	44,2	40,6
SFP % SAU	98 → 98	96 → 96	92 → 93	88 → 93	84 → 92
UGB herbivores (nombre)	132 → 153	91 → 93	127 → 144	96 → 105	74 → 93
Vaches (nombre)	88 → 95	60 → 60	87 → 102	69 → 79	44 → 53
Chargement ¹	0,98 → 0,90	1,29 → 1,12	0,97 → 0,94	1,40 → 1,28	1,78 → 1,81
Chargement "vrai" (non pondéré) ¹	0,84 → 0,77		0,78 → 0,76		
Productivité en veaux et réforme					
Nombre de vêlages par UTH	43	36	45	43	26
Date moyenne des vêlages : - en 1989	20/02	04/02	05/03	24/02	31/03
- en 1998	10/02	13/01	28/02	10/01	27/02
Taux de gestation (%)	98,3	96,4	95,8	97,3	95,2
Mortalité des veaux (%)	4,7	5,2	7,5	7,2	5,9
Productivité numérique (%)	94,2	91,8	88,7	90,1	89,8
Taux de réforme (%)	17,1	19,6	17,8	15,2	12,3
Taux de renouvellement (%)	18,3	19,6	20,1	17,2	14,6
Âge du troupeau (ans)	6,5 → 6,1	6,8 → 6,6	6,0 → 6,4	6,2 → 6,8	7,4 → 6,9
Répartition des ventes : début → fin					
Mâles :					
- broutards (%)	73 → 74	73 → 70	93 → 83	91 → 91	14 → 11
- reproducteurs (%)	22 → 18	22 → 24	1 → 0	1 → 2	
- taurillons (%)	1 → 0	2 → 2	0 → 0	4 → 0	83 → 86
Génisses :					
- broutardes (%)	2 → 14	14 → 13	34 → 57	40 → 66	2 → 2
- reproductrices (%)	88 → 63	73 → 75	47 → 17	13 → 16	6 → 0
- boucherie (%)	2 → 5	8 → 7	5 → 10	22 → 8	89 → 95
Vaches de réforme :					
- engraissement (%)	26 → 67	77 → 75	42 → 62	88 → 83	82 → 92
- élevage (%)	70 → 30	19 → 23	50 → 32	6 → 12	10 → 4
Bovins vendus : début → fin					
Broutards :					
- poids (kg vif)	308 → 317	323 → 348	292 → 299	312 → 332	
- âge (j)	248 → 249	247 → 260	262 → 262	261 → 267	
Taurillons :					
- poids (kg net)					366 → 359
- âge (j)					565 → 526
Broutardes :					
- poids (kg vif)		298 → 314	277 → 282	303 → 335	
- âge (j)		313 → 294	336 → 294	331 → 350	
Génisses boucherie :					
- poids (kg net)					278 → 286
- âge (j)					648 → 662
Vaches boucherie : poids (kg net)	386 → 392	375 → 382	349 → 365	360 → 380	351 → 364

¹ Pour le Plateau : par ha SFPi indexée (parcours pondérés au tiers)

*Caractéristiques des élevages, productivité des troupeaux et ventes de bovins.
Références sur les 10 ans (1989-1990 à 1998-1999) ou évolution entre le début (1989-1990 à 1992-1993)
et la fin (1997-1998 et 1998-1999) de la période.*

période de vêlage chez les NE complique la conduite de la reproduction et induit un taux de gestation inférieur à la moyenne. En revanche, les élevages de reproducteurs obtiennent les meilleurs résultats, notamment ceux du Plateau (tableau 1) : 94,2 %, avec 4,7 % de mortalité des veaux, malgré le nombre plus élevé de vaches et les conditions plus rudes du milieu, mais avec une conduite partielle en plein air pour beaucoup. Sur les 10 ans, 13 élevages, dont 10 naisseurs obtiennent une productivité numérique supérieure à 92 %.

378 JOURS D'INTERVALLE MOYEN ENTRE VÊLAGES

Sur le Plateau, si les conditions d'altitude, qui allongent la durée de l'hivernage, n'ont pas affecté la productivité numérique chez les NR dont la technicité est élevée, elles se font sentir chez les NB dont les résultats sont inférieurs à ceux des N de Moyenne Corrèze. Sur le Plateau, les dates de vêlages sont les moins précoces et les éleveurs n'ont pas cherché à les avancer sur l'automne (ce qui exige davantage de foin); mais les mise-bas

restent les mieux regroupées sur 4 à 5 mois. Les IVV sur 10 ans sont de 378 j pour les NR, mais de 381 j pour les NB (respectivement 415 j et 412 j pour les primipares qui ressentent le plus les conditions d'altitude (D'Hour et al, 1995 et 1996).

En Moyenne Corrèze, les Naisseurs ont avancé significativement les dates de mise-bas sur la décennie, de 23 jours chez les NR et de 45 jours chez les NB. En 1998, près de la moitié des vêlages a lieu sur le quatrième trimestre. Les NR les débudent en



Économie

novembre, avec une volonté de maintenir un regroupement sur 5 mois, afin en particulier de conserver des lots homogènes de génisses d'élevage plus présentables à la vente; l'IVV moyen sur 10 ans est de 373 j, la meilleure moyenne (391 j pour les primipares). Le changement est plus radical chez les NB avec des vêlages dès septembre (parfois août), mais qui entraînent un étalement sur 8 mois en 1998, vs 6 mois en 1989, et des IVV allongés (376 j), notamment ceux des primipares (404 j). Mais l'intérêt premier est d'avancer de deux mois la commercialisation des broutards, dès le début juillet, période habituellement favorable pour les prix, et de mieux répartir les ventes sur toute l'année, comme le souhaitent les acheteurs italiens. Une autre conséquence, sans doute non recherchée, est de faciliter l'obtention de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE).

Chez la plupart des NE, la période de vêlage a toujours été longue, mais cela s'est accentué (sur plus de 8 mois) avec l'avancement des premières mise-bas dès août-septembre. Sur les 10 ans, l'IVV moyen est de 381 j (418 j pour les primipares). Cet étalement des naissances est lié à la conduite individuelle ou par petits lots, pour la quasi-totalité des bovins engraisés, dont la finition est le plus souvent menée à l'attache, sur des durées variables. L'avantage est aussi de répartir les ventes, et la trésorerie, même si cela complique le travail et la gestion. On peut être frappé par la constance de ces conduites sur 10 ans. Faut-il les considérer comme survivantes et sous-productives, ou au contraire comme caractéristiques d'une production artisanale de terroir, bien adaptée à la demande du marché sur l'ensemble de l'année?

LE TAUX DE RÉFORME PROGRESSE DE 3,2 POINTS EN 10 ANS

Les taux de réforme sont systématiquement plus faibles chez les NE que chez les N (4 à 5 points). C'est une conséquence des plus petites surfaces chez les NE, mais surtout de l'engraissement des génisses qui réduit le taux de renouvellement.

Néanmoins, le taux de réforme a augmenté dans tous les élevages à partir de 1995-1996, comme en Charolais, avec le ralentissement de la croissance du nombre de vaches par exploita-

tion sous diverses causes: références individuelles en primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA), PMSEE, ou chargement devenu très élevé chez certains NE. Pour l'ensemble (n = 34) la hausse du taux de réforme est de 3,2 points entre les quatre premières années et les trois dernières, (de 14 à 17,2 %), hausse qui s'observe dans tous les systèmes. La conséquence a été double: i/ une forte augmentation des ventes de vaches (ci-après), ii/ un début de rajeunissement des troupeaux chez les NE où ils sont les plus âgés.

Il existe toutefois de grandes différences entre les élevages, selon leur dynamisme sur la décennie, ou selon les pratiques, en particulier chez les NE. Ainsi quatre d'entre eux ont des taux de réforme et de renouvellement moyens sur 10 ans inférieurs à 10 et 13 % respectivement, avec un âge moyen des mères de 8 ans.

LES NAISSEURS VENDENT SURTOUT DES BROUTARDS

Sur la décennie, la majorité des mâles est vendue en broutards: plus de 90 % chez les NB tant en Moyenne Corrèze que sur le Plateau. Chez les NR, les ventes se partagent toujours entre broutards et mâles d'élevages dans un rapport d'environ 3/4-1/4.

Du fait du repli des débouchés à partir de 1995 (dû au ralentissement de la croissance des troupeaux), les ventes de génisses pour l'élevage diminuent sur le Plateau, chez les NR et plus encore chez les NB qui en vendaient aussi. Les surfaces permettent pourtant de les conserver et de les vendre entre 9 et 30 mois. Seuls les NR de Moyenne Corrèze ont pu conserver leur haut niveau de ventes pour l'élevage (75 %), mais avec une baisse des prix de 15 %. Le reste des génisses est vendu en broutards. Dans la plupart des cas, les rares génisses engraisées sont celles mises à la reproduction mais qui ne sont pas retenues pour le renouvellement; seuls quelques NB de Moyenne Corrèze en engraisaient quelques autres avant 1994-1995.

LES NAISSEURS-ENGRASSEURS FINISSENT TOUS LEURS BOVINS

Le système est très stable. Les mâles sont tous engraisés, sauf dans un élevage qui les vend en broutards mais engraisse toutes ses femelles.

De même la plupart des génisses sont engraisées, la proportion se renforçant encore au cours du temps (jusqu'à 95 %) avec la disparition des quelques ventes pour l'élevage, malgré l'absence de primes pour les génisses.

ENGRAISSEMENT PLUS SYSTÉMATIQUE DES VACHES

L'évolution la plus significative est l'augmentation de la proportion des vaches engraisées, au détriment des ventes pour l'élevage. Celles-ci, chez les NR, sont passées en 10 ans de 70 % sur le Plateau et 50 % en Moyenne Corrèze à 30 %. À la fin de période, la proportion de vaches engraisées atteint 65 % chez les NR, 80 % chez les NB et plus de 90 % chez les NE. Cette augmentation s'ajoute à celle du taux de réforme et à la croissance des effectifs par troupeau, pour presque doubler en 10 ans le nombre de vaches de boucherie vendues par exploitation: de 5,3 à 9,5 en moyenne pour les 34 élevages.

PAS DE VIEILLISSEMENT DES BROUTARDS

Il n'y a pas eu de vieillissement des broutards à la vente, contrairement à ce qui s'est passé en Charolais et Salers, et même dans d'autres régions vendant des broutards limousins (Aveyron, Cantal). L'âge moyen reste de l'ordre de 260 jours. Malgré la prime spéciale aux bovins mâles (PSBM), la proportion vendue au-delà de 300 j (primables) reste toujours inférieure à 15 %. Sur le Plateau, le poids moyen est resté de 305 kg vif (à 254 j). En Moyenne Corrèze où les conditions alimentaires sont meilleures, les broutards ont été un peu alourdis, de 320 à 335 kg vif, sans être pour autant plus âgés (261 j). Ces poids sont voisins de ceux des broutards limousins des éleveurs en appui technique dans la région (313 kg en 1998) (Arbovi, 2000).

Le changement le plus significatif, consécutif à l'avancement des vêlages, concerne la période des ventes qui s'est élargie en débutant plus tôt, dès juillet en Moyenne Corrèze - sans qu'il y ait eu, jusqu'à présent, de broutards "repoussés" en fin d'hiver: 5 % seulement des broutards ont plus de 11 mois, en 1998-1999 (330 kg vif).

Les broutards sont toujours vendues

après les broutards et un peu plus âgées, contrairement au Charolais (chez les NR, après les génisses d'élevage de 9 mois, précédemment triées). Sur le Plateau, après le repli des ventes pour l'élevage, la commercialisation des broutardes a débuté plus tôt, l'âge a diminué de 330 à moins de 300 j, mais le poids moyen est resté voisin de 280 kg vif. En Moyenne Corrèze, les broutardes sont plus lourdes, entre 300 et 320 kg mais un peu plus âgées, 310-320 j, avec une légère tendance au rajeunissement à partir de 1995. Il faut surtout observer que, d'une année à l'autre, les âges à la vente sont plus variables que les poids, qui, semble-t-il, correspondent à un certain standard pour les acheteurs.

La seule influence qu'ait pu entraîner la réforme de la PAC de 1993 chez les Naisseur est l'apparition, chez quelques éleveurs, d'une production marginale de broutardes lourdes de fin d'hiver (350 kg vif - 13 mois) remplaçant des génisses plus âgées vendues maigres ou engraisées - afin de réduire le chargement et d'obtenir plus sûrement la PMSEE.

LES TAURILLONS NE S'ALOURDISSENT PAS

Les carcasses n'ont pas été alourdies, là aussi contrairement au Charolais. La production de taurillons avec passage à l'herbe n'existe pas, ils sont tous engraisés à l'auge. En fin de période, ils ont été vendus plus jeunes (- 39 j) et moins lourds (- 7 kg net), avec un gain de croissance naissance-vente (de 997 à 1047 g/j). Cela est essentiellement dû à la réduction de la part des taurillons très lourds (> 610 kg vif), au profit des "moyens" (540 - 610 kg vif) qui deviennent les plus nombreux (de 25 à 40 %) sous l'effet d'un changement des rapports de prix pénalisant les plus lourds. La proportion des plus légers (< 450 kg vif) reste de l'ordre de 20 % avec des prix par kg net proches des "moyens". Ces derniers correspondent mieux aux standards des débouchés traditionnels du Sud-Est de la France.

On retrouve ici l'aptitude de la race Limousine à produire des taurillons abattables à des âges variables du fait de la cinétique particulière des dépôts de tissus adipeux (Geay et Robelin, 1979). L'évolution sur 10 ans montre cependant une très grande diversité de comportement des éleveurs pour l'âge et le poids à la vente des taurillons.

Les opportunités de vente, l'importance et la qualité des stocks fourragers expliquent ces variations. Il faut également observer la relative importance des ventes en vif, qui perdure (20 % en fin de période). Certains conservent les deux modes de commercialisation, sur débouchés différents, les taurillons vendus en vif étant plus jeunes (de 40 j) et plus légers (540 kg) et souvent destinés au marché italien.

Plus généralement, parallèlement au rajeunissement des taurillons, l'avancement des premiers vêlages a amélioré l'étalement des ventes sur l'année, mais au prix d'un creux hivernal plus prononcé, qui exigera peut-être d'autres adaptations.

Une nouvelle production, de bœufs de boucherie, apparaît à partir de 1996, dans deux exploitations du Plateau, en relation avec l'action de la coopérative Sopolco qui en organise les débouchés sous marque (Viande Limousine Tradition). L'objectif est la production de bœufs utilisateurs d'herbe, vendus entre 28 et 34 mois, pas trop lourds (380-420 kg net), à des bouchers - avec la contrainte d'alimenter le marché toute l'année. Cette production apparaît bien adaptée aux exploitations d'altitude disposant de surface, dont le développement peut être limité par les PMTVA. Elle s'inscrit bien dans la deuxième réforme de la PAC. Elle peut mieux répondre aux nouvelles exigences des consommateurs qu'entraîne la deuxième crise de l'ESB. Ces éleveurs retrouvent une production de bœufs qui existait autrefois en Limousin. Là aussi, la plus grande souplesse dans les âges et les poids à l'abattage que permet la Limousine, ainsi que la couleur de sa viande, peuvent être des atouts vis-à-vis du marché intérieur, sans oublier la meilleure valorisation possible des avants.

PLUS DE GÉNISSES DE BOUCHERIE DE 18-24 MOIS

Conduites pour la plupart à l'auge dès le sevrage, les génisses de boucherie sont vendues plus jeunes et plus légères qu'en Charolais, avec la même possibilité que les taurillons d'un abattage à des âges et des poids très variés, de 14 à 33 mois. Les génisses finies avant 24 mois sont plutôt destinées aux débouchés traditionnels du Sud-Est français. Les plus lourdes peuvent rentrer dans les circuits des labels.

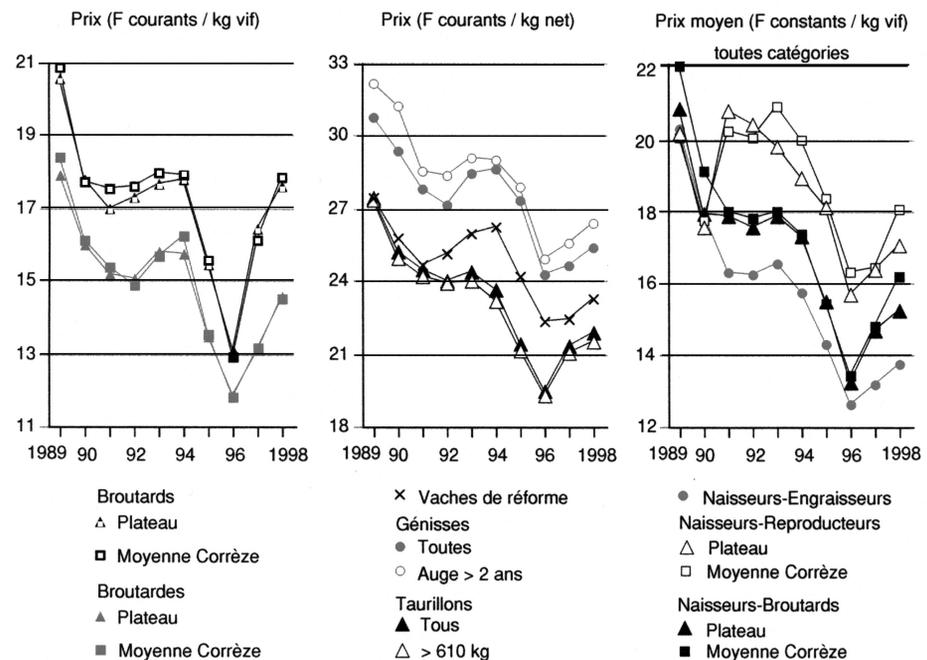
En début de période, la proportion de

génisses de moins de 18 mois était de 47 %, celle des génisses de 18 à 24 mois de 27 % et celle des génisses de > 24 mois de 26 %. Les poids et les âges moyens de l'ensemble étaient de 273 kg net et 626 jours. En fin de période, on n'observe qu'un modeste vieillissement - alourdissement à 282 kg net et 643 j, avec une croissance naissance-vente inchangée (700 g/j). Le changement vient de la part croissante des génisses de 18-24 mois : la répartition des trois âges est devenue la suivante 33 - 42 - 26 %. Les poids de carcasse s'étagent ainsi de 220 à 370 kg net. Ils sont plutôt supérieurs à ceux observés chez les éleveurs en appui technique : 258 kg net vs 253 kg pour les génisses en cycle moyen, et 350 kg vs 323 kg en cycle long. Dans les faits, une partie est également vendue en vif (33 % en début et 22 % en fin de période), principalement les "velles de Lyon" (400 kg vif).

Aux génisses conduites à l'auge s'ajoutent quelques-unes menées avec un passage à l'herbe. Il s'agit en général des génisses d'élevage non retenues pour le renouvellement. Un seul éleveur en produisait spécifiquement une dizaine par an jusqu'en 1997/98. Le relais a été pris en 1998-1999 par un autre qui a pu s'agrandir. Les poids et âges moyens de ces génisses sont de 350 kg net à 31,5 mois, sans évolution. Elles augmentent la moyenne générale de 5 kg net.

Là aussi, de grandes différences apparaissent entre les exploitations, avec une plus grande permanence des pratiques que pour les taurillons. La production des génisses lourdes se retrouve surtout dans les exploitations les plus chargées, avec main d'œuvre. Une seule en a toujours produit sur les 10 ans (28-29 mois, 350 kg net) en ayant le plus haut chargement (2,55 UGB/ha SFP). Deux autres y accèdent à la fin à l'occasion de la création d'un GAEC, avec une hausse du chargement au-dessus de 2,1. La lenteur d'un réel développement de la production de génisses lourdes de plus de 24 mois (et encore plus des génisses mises au pâturage) ne provient pas des prix puisque le supplément dont elles bénéficient s'est amplifié entre le "Début" (+ 1,52 F/kg net, + 5 %) et la "Fin" (+ 1,90 F/kg net, + 8 %). Ce constat, bien connu des responsables de Groupements traduit les limites qu'apportent les structures dans ces systèmes où la presque totalité des

Figure 1 : DE GRANDES FLUCTUATIONS DES PRIX



Prix de vente des différentes catégories de bovins

mâles et des vaches est aussi engraisée, conduisant à des charge-ments élevés (par ailleurs décou-ragés). Mais il traduit aussi l'adapta-tion de ces productions aux débou-chés traditionnels intérieurs et ita-liens, qu'il faut absolument conser-ver. On peut en outre observer que les mesures de la deuxième réforme de la PAC, avec une prime à l'abatta-ge renforcée pour les génisses, confor-tent les cycles courts en accroissant la densité de primes par UGB.

UN ALOURDISSEMENT DE TOUTES LES VACHES

Le poids des vaches de réforme, en relation avec la qualité génétique des troupeaux est clairement plus élevé chez les NR. Le potentiel racial res-sort du poids moyen obtenu par les NR du Plateau, en conditions de milieu difficile (392 kg net à 8 ans). Cependant l'effet des conditions d'altitude se constate sur les poids des vaches des NB du plateau qui sont inférieurs de 10 à 15 kg à ceux des NB de Moyenne Corrèze (tableau 1).

Fait majeur, déjà constaté en Charolais, les carcasses des vaches s'alourdissent dans tous les élevages. Pour l'ensemble la progression est de + 14 kg entre le début et la fin de la période, la progression tendancielle

est de + 2 kg net/an : le poids final est de 374 kg net, sensiblement supé-rieur à celui des élevages en appui technique (358 kg en 1998).

La répartition par âge confirme les données connues : le poids de carcasse est maximum à 5 et 6 ans. Mais il faut souligner que l'écart de poids entre les classes d'âge qui était assez faible au début (15 kg entre les vaches de 5 ans et celles de 14 ans et plus) s'est amplifié en fin (25 kg). L'alourdissement concerne surtout les vaches de moins de 10 ans. Ceci montre l'impact relativement récent, mais efficace, de la diffusion de l'amélioration génétique sur le for-mat et de l'amélioration des pratiques d'élevage (Liénard et al, 2002).

Au total, l'effet intrinsèque de l'âge et celui de la sélection justifient des réformes plus rapides et plus pré-coces permettant l'augmentation de la production de jeunes vaches sus-ceptibles de fournir des carcasses suffisamment lourdes et régulières pour un marché intérieur demandeur.

- 3,6 % DES PRIX DE VENTE PAR AN

L'ensemble des prix toutes catégories confondues connaît de grandes fluctu-ations annuelles que le Limousin partage avec les autres bassins allai-

tants (figure 1). Après l'effondrement de 1996-1997 lors de la première crise de l'ESB, les prix se sont peu à peu rétablis au cours des deux cam-pagnes suivantes, mais 1998-1999 retrouve tout juste le niveau de 1995-1996 en monnaie courante.

Sur les 10 ans, la baisse tendancielle est de - 3,65 € courants/100 kg vif par an (- 1,6 % par an). Soit - 9,15 € constants et - 3,6 % par an, chiffres presque identiques à ceux observés en Charolais. La baisse des prix de 1998-1999 par rapport à 1992 est de 14 % en € constants : elle rejoint ce que pré-voyait la première réforme.

Les prix de toutes les catégories de bovins ont baissé. Une des questions est de savoir si les rapports de prix entre catégories se sont modifiés, au-delà des fluctuations annuelles qui sont toujours plus marquées pour les bovins maigres.

Sur les trois dernières campagnes : en 1996 la crise de l'ESB a très forte-ment affecté les prix des broutards, des broutardes et des bovins d'éleva-ge, en épargnant relativement les femelles de boucherie (figure 1). Les cours se sont ensuite rétablis, la haus-se étant la plus forte pour les broutards en 1998-1999, alors que les bovins de boucherie ont peu pro-gressé, les broutardes restant dévalou-

Tableau 2 : HANDICAP NATUREL SUR LE PLATEAU ET STRUCTUREL POUR LES NE

Système	Naisseurs-Reproducteurs		Naisseurs-Broutards		Naisseurs-Engraisseurs
	Plateau (n = 4)	Moy. Corrèze (n = 5)	Plateau (n = 5)	Moy. Corrèze (n = 5)	(n = 15)
Production de viande					
- brute (kg vif/UGB)	280	290	248	275	298
- autonome (kg vif/UGB)	241	247	213	232	242
Prix :					
- € courants /kg vif	2,61	2,66	2,37	2,43	2,21
- € constants /kg vif	2,82	2,87	2,56	2,62	2,38
Résultats économiques du troupeau					
Produit bovin (€ courants / UGB)	826	868	687	775	763
dont aides (€ courants / UGB)	119	126	124	130	123
Charges troupeau + surface fourragère (€ courants / UGB)	294	298	232	229	244
Marge bovine (€ courants / UGB)	532	570	455	546	519
(€ constants / UGB)	568	609	489	585	558
Résultats globaux par hectare					
Marge brute SFP (€ courants /ha SFP)		717		753	942
Marge brute globale (€ courants /ha SAU)	599	508	550	805	974
(€ constants /ha SAU)	642	826	591	865	1048
Charges structure ¹ (€ courants /ha)	357	261	328	468	553
(€ constants /ha)	385	547	353	502	594
Revenu ² (€ courants /ha)	241	261	222	337	421
(€ constants /ha)	257	271	238	363	454
Résultats globaux par travailleur					
kg viande brute/UTH	17 620	15 280	16 120	15 700	13 640
Marge brute SFP (€ courants / UTH)	35 700	31 200	31 700	32 000	39 600
(€ constants / UTH)	38 000	33 400	33 800	34 200	26 100
Marge brute globale (€ courants / UTH)	41 600	36 000	39 000	37 500	30 300
(€ constants / UTH)	44 300	38 500	41 600	40 100	32 450
Charges structure ¹ (€ courants / UTH)	24 700	23 600	23 200	21 800	17 200
(€ constants / UTH)	26 500	25 400	24 700	23 400	18 420
Revenu ² (€ courants / UTH)	16 900	12 400	15 800	15 700	13 100
(€ constants / UTH)	17 800	13 100	16 900	16 700	14 030
Revenu (€ constants / UTH):					
début	11 400	13 100	10 800	15 200	11 400
→ fin	→ 24 300	→ 12 900	→ 19 700	→ 17 900	→ 14 100
Aides (% du revenu): début → fin	95 → 84	76 → 106	88 → 105	58 → 88	52 → 78
Capital et endettement par exploitation					
Capital (k€ courants): début → fin	50 → 61	39 → 42	44 → 54	36 → 47	27 → 37
- dont bovin (%)	59 → 50	53 → 45	65 → 54	60 → 45	60 → 49
- dont matériel + bâtiments (%)	27 → 24	34 → 32	27 → 26	26 → 34	26 → 28
Endettement (%) : début → fin	21 → 19	18 → 23	28 → 28	22 → 24	22 → 21
Augmentation nette des équipements³:					
total sur 10 ans (€)	39 000	4 800	16 000	24 850	19 850

¹ Charges de structure comparatives : charges réelles - salaires + valeur locative des propriétés.

² Revenu du travail et des capitaux propres = résultat courant + salaires - valeur locative des propriétés.

³ Total nouveaux achats - ventes - amortissement.

Principaux résultats économiques par système. Références sur les 10 ans (1989-1990 à 1998-1999) ou évolution entre le début (1989-1990 à 1992-1993) et la fin (1997-1998 et 1998-1999) de la période

risées. Ces évolutions relatives de prix ont influencé les marges et revenus de la dernière campagne en faveur des Naisseurs.

Sur l'ensemble de la décennie, qu'en est-il par rapport à la situation précédant la première réforme? Deux catégories de bovins ont vu leurs prix moins baisser que les autres, les brouardards mâles, pour la plupart non primés (- 4 % en € constants/kg vif par an), et les bovins d'élevage. Parmi ces derniers, les mâles reproducteurs ont le moins baissé, ce qui n'étonne pas.

Les plus fortes baisses ont affecté les brouardards : -7 à -8 % par rapport aux brouardards. Le recul relatif est le même pour les taurillons, mais ceux-ci ont vu leur PSBM (dont ils bénéficient depuis 1985) revalorisée à partir de 1993-1995 : elle est passée de 314 F/tête en 1989 à 903 F en 1998, ce qui représente 0,25 €/kg net. Si on en tient compte, les taurillons se sont maintenus par rapport aux brouardards non primés. Le recul relatif des génisses de boucherie est de l'ordre de 5 %, un peu moins pour les génisses lourdes (3,7 %). Ce sont les vaches qui ont le mieux "tenu" avec un recul relatif de 3,5 % pour l'ensemble et 2 % pour les plus jeunes. En effet, le prix par kg est toujours le plus élevé pour les vaches de 3 et 4 ans, puis il diminue progressivement. Mais, sur la décennie, l'écart s'est amplifié, il atteint - 10 % pour les vaches de 6- 10 ans par rapport à

celles de moins de 6 ans, et - 20 % pour celles de 14 ans et plus (- 26 % par tête).

Sur l'ensemble de la période, au-delà de la forte baisse des prix en partie compensée par les aides PAC, la conjoncture a été la moins défavorable aux brouardards mâles restés non primés (mais avec les aléas les plus marqués), aux vaches de réforme de moins de 10 ans et aux génisses lourdes. Globalement sur la décennie, compte tenu des types de bovins vendus par système, le prix moyen toutes catégories confondues a le moins baissé pour les NR (- 2 % par an en € constants) et le plus pour les NE (- 4,5 %), les NB connaissant un repli intermédiaire (- 3,8 %).

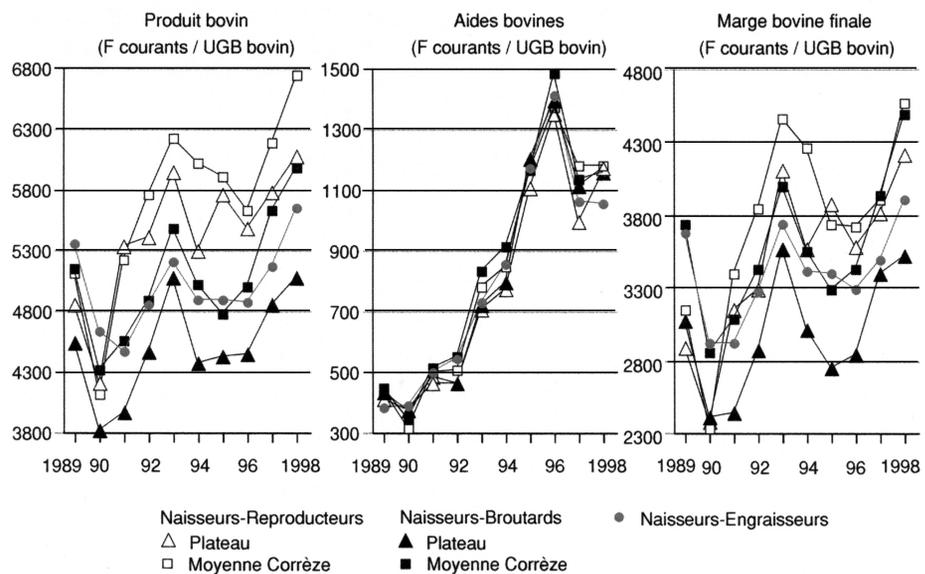
UNE PROGRESSION TRÈS MODESTE DE LA PRODUCTIVITÉ EN VIANDE

En moyenne sur les 10 ans, la production de viande par UGB est la plus élevée chez les NE, près de 300 kg vif (tableau 2), du fait de l'engraissement généralisé, mais la consommation de concentrés l'est aussi (625 kg/UGB) de telle sorte que la production autonome s'avère un peu inférieure, de 5 kg/UGB, à celle des NR de la même zone de Moyenne Corrèze. Ceux-ci obtiennent la meilleure production autonome, la production brute est certes moindre (- 18 kg) mais exige moins de concentrés (500 kg/UGB).

Les productions de viande des NB sont les plus faibles, en brute et en autonome. On constate ici encore l'effet altitude qui affaiblit les productions des N du Plateau, à la fois par les poids à la vente inférieurs et par des achats de fourrages plus conséquents, en moyenne 160 F et 100 F/UGB respectivement pour les NR et les NB, contre moins de 60 F en Moyenne Corrèze. Les productions y sont aussi plus fluctuantes d'une année à l'autre. L'augmentation de la productivité en viande par UGB au cours de la période est très modeste, entre + 0,2 kg et + 1,2 kg/UGB par an en brute, et entre 0 et + 1 kg en autonome, les plus fortes progressions étant celles des NB de Moyenne Corrèze qui ont le plus accru les poids à la vente. Cela tranche avec la hausse de productivité observée en Charolais, + 2,9 kg/UGB par an (+ 1,5 kg en autonome), du fait de l'alourdissement plus prononcé de leurs bovins.

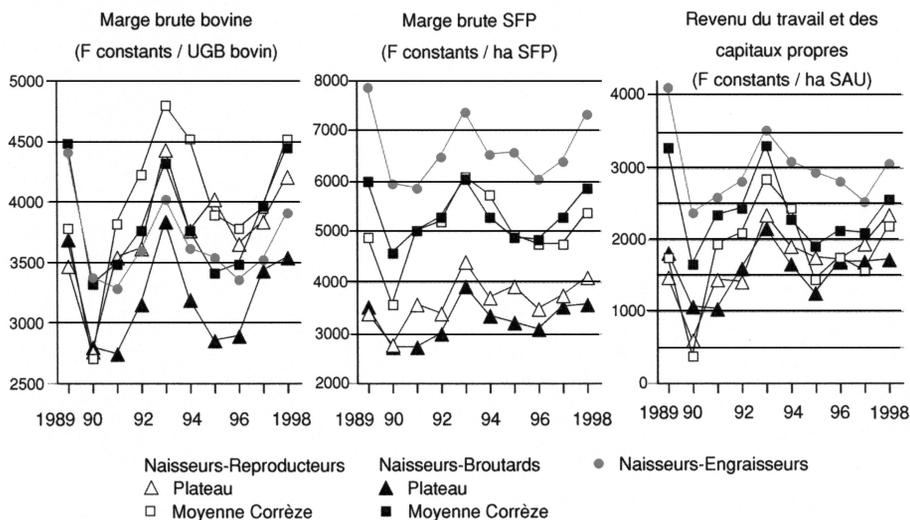
Du fait de la faible augmentation de la production de viande, les valeurs des produits bruts bovins des différents systèmes évoluent dans le temps principalement sous l'effet des prix, mais cet effet s'atténue à partir de 1993 avec la hausse des aides bovines PAC (figure 2). Les produits/UGB sont régulièrement les plus élevés chez les NR et les plus faibles chez les NB - sauf en 1998-1999 pour ceux de Moyenne Corrèze dont le produit dépasse alors celui des NE, du fait de l'évolution très favorable de leurs prix de vente et de

Figure 2 : LA MARGE BRUTE SUBIT LES MÊMES FLUCTUATIONS QUE LES PRIX



Produit et marge par UGB bovin

Figure 3 : 1998 RETROUVE LE NIVEAU DE 1993



Résultats par UGB bovin et par hectare

leur gain de productivité. Rappelons que les aides ont atteint leur taux plein en 1995-1996, environ 170 €/UGB, avec peu d'écart entre les systèmes. Abondées en 1996-1997 par les mesures exceptionnelles au titre de l'ESB, elles retrouvent leur niveau "normal" lors des deux dernières campagnes. Mais un écart s'est creusé entre les N et les NE de l'ordre de 20 €/UGB, au détriment des seconds. Il provient en majeure partie du Supplément Extensif dont beaucoup de NE sont exclus car leur densité en UGB primées / ha SFP dépasse 1,4; en outre la plupart des N ont pu bénéficier de la majoration de ce Supplément instaurée en 1998 pour des densités en UGB primées / ha SFP inférieure à 1; au total l'écart entre les deux extrêmes peut dépasser 35 €/UGB technique (c'est-à-dire l'ensemble du troupeau).

LÉGÈRE BAISSÉ DES CHARGES EN MONNAIE CONSTANTE

Les charges relatives au troupeau et à la surface fourragère ont peu augmenté sur les 10 ans en € courants, elles ont ainsi un peu diminué en € constants, de - 1,3 % par an (3,8 à 4,60 €/UGB par an). Mais les montants sont très différents selon les systèmes. Ils sont, de loin, les plus élevés pour les NR, de l'ordre de 300 €/UGB - soit 65 € de

plus que pour les NB (cf. tableau 2). Cet écart provient un peu des aliments concentrés et des minéraux, des frais vétérinaires, mais surtout des "autres frais d'élevage" reliés à l'activité spécifique (cotisations, frais de vente, de contrôles et de concours, de représentation, parfois de testage). Ces frais élevés fragilisent davantage ce type d'élevage face aux aléas de la conjoncture. Les charges des NE sont supérieures à celles des NB, mais finalement de peu (+ 15 €/UGB). Car s'ils consomment plus de concentrés, les NE "économisent" sur tous les autres postes relatifs au troupeau; et si les frais de production fourragère sont supérieurs à l'hectare, ramenés à l'UGB ils sont du même ordre.

Du fait de la relative stabilité de la production autonome et des charges, la marge brute subit les mêmes fluctuations annuelles que les prix de vente, amplifiés en valeur relative, malgré le "tampon" des aides (figure 2). Ces fluctuations sont synchrones pour les différents systèmes, avec une possibilité de quelques décalages pour les NR dont le marché obéit à d'autres lois. On retrouve les deux périodes basses, 1990 et 1991, puis 1995 et 1996 - et les trois points hauts de 1989, 1993 et 1998. Cette dernière campagne retrouve le niveau de 1993, en € courants du moins, car le niveau baisse pour tous

en € constants de l'ordre de - 2 à - 5 % (figure 3).

DES ÉCARTS DE MARGES ENTRE SYSTÈMES

Au total, en moyenne sur 10 ans, les marges/UGB restent les meilleures pour les NR, respectivement 568 et 609 euros constants sur le Plateau et en Moyenne Corrèze (tableau 2). L'écart entre Plateau et Moyenne Corrèze est plus élevé pour les NB que pour les NR (17 % vs 7 %) car les NR du Plateau compensent les handicaps naturels par des niveaux techniques et génétiques très élevés. La marge des NE est toujours inférieure à celle des N de Moyenne Corrèze (5 %). On peut ainsi retenir les indices relatifs suivants de marge/UGB, en euros constants sur les 10 ans pour les 5 systèmes: 100 - 107 - 86 - 103 - 98, respectivement, pour les NR du Plateau et de Moyenne Corrèze, puis les NB et enfin les NE. Ces indices sont plus proches de ceux de la production autonome (100 - 102,5 - 88 - 96 - 100,4) que de ceux des prix moyens (100 - 102 - 91 - 93 - 86). Les écarts de marge entre systèmes sont appréciables mais l'influence des structures est plus décisive encore sur le revenu.

A suivre - VPC 23(1)...

B I B L I O G R A P H I E

- ADDA J., 1999.** Les consommateurs français et la "vache folle". INRA Sciences Sociales, 12 (4), 4 p.
- Anonyme, 2002.** En Limousin, vers un raccourcissement des cycles de production. Réussir Bovins viande, 84, 28-31.
- ARBOVI LIMOUSIN, 2000.** Résultats des élevages bovins viande en Appui Technique dans la Région du Limousin, 8 p.
- BECHEREL F., 2002.** Le jeune bovin fini de moins d'un an. Réseaux d'élevage Limousin, 4p.
- BECHEREL F., CHAPPELLE P., 2001.** Réforme de la PAC dans un contexte de crise bovine : perspectives pour l'élevage allaitant en Limousin. Réseaux d'élevage, 8 p.
- BELARD J.F., MARSAT J.B., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., 1999.** Production de jeunes bovins maigres ou engraisés en Limousin. Quatrième Campagne d'application de la nouvelle PAC (1996-97). Publication Cemagref (Clermont-Fd), Chambre d'Agriculture de Corrèze et Inra-LEE Theix, 71 p.
- BOUSSANGE B., 2001.** Résultats économiques et financiers des exploitations adhérentes à Comptacor, 1999-2000. Publication Chambre d'Agriculture de Corrèze et Comptacor, 103 p.
- CERQUA, 2000.** Bilan des labels français.
- CHAPPELLE P., LEGENDRE J., PERROT C., BECHEREL F., 2001.** Remplacer des vaches de réforme par des génisses de boucherie ? Institut de l'Élevage, antenne de Limoges, 5 p.
- D'HOUR P., PETIT M., PRADEL P., GAREL J.P., 1995.** Evolution du poids et de la production laitière au pâturage de vaches allaitantes Salers et Limousines dans deux milieux nutritionnels. Renc. Rech. Ruminants, 2, 105-108.
- D'HOUR P., PETIT M., GAREL J.P., 1996.** Effet de la conduite alimentaire sur le développement et l'âge à la puberté de génisses Limousines et Salers. Renc. Rech. Ruminants, 3, 233-236.
- FARRUGIA A., THELIER-HUCHÉ L., VIOLLEAU S., LEBRUN J.P., BESNARD A., 2000.** L'analyse d'herbe pour piloter la fertilisation phosphatée et potassique des prairies. Fourrages, 164, 447-460.
- GEAY Y., ROBELIN J., 1979.** Variation of meat production capacity in cattle due to genotype and level of feeding. Genotype-nutrition interaction. Livest. Prod. Sci., 6, 263-276.
- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 1999.** Conduite des troupeaux bovins allaitants en hivernage plein air en Limousin. Institut de l'Élevage, Paris, 37 p.
- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2002.** Tendances lait et viande (GEB). Juillet, n° 116.
- KERNEVO Y., 2001.** De l'élevage au consommateur, difficile d'y voir clair dans le prix de la viande bovine. Réussir Bovin Viande, 78, 36-38.
- LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., BELARD J.F., 2000.** Quels changements après la crise de l'ESB en élevage bovin allaitant Limousin ? Impact possible de la nouvelle réforme de la PAC, Agenda 2000. Publication Inra-LEE Theix, Chambre d'Agriculture de Corrèze et Cemagref, 70 p.
- LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., BELARD J.F., 2001.** Adaptation des élevages Limousins sur 10 années (1989/90 à 1998/99) ; de l'avant-réforme de la PAC à l'après-première crise ESB. Publication Inra-LEE Theix, Chambre d'Agriculture de Corrèze et Cemagref, 115 p.
- LIENARD G., LHERM M., PIZAIN M.C., LE MARECHAL J.C., BOUSSANGE B., BARLET D., ESTEVE P., BOUCHY R., 2002.** Productivité de trois races bovines françaises, limousine, charolaise et Salers. Bilan de 10 ans d'observations en exploitation. Inra, Prod.Anim. 15(4), 293-312.
- MORDANT J., JAMBOU M., PORRY J.L., 2001.** Quel avenir pour l'élevage allaitant ? Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 66 p.
- OULION G., 1982.** Incidence de l'hivernage en plein air sur les résultats techniques des troupeaux de vaches allaitantes. In : Actions du climat sur l'animal au pâturage, 25-44. Editions Inra, Paris.
- SALETTE J., HUCHE L., 1991.** Diagnostic de l'état de nutrition minérale d'une prairie par analyse du végétal ; principes et mise en œuvre. Fourrages, 125, 3-18.
- SANS P., DE FONTGUYON G., DULAWA V., 2002.** Quelle place pour les viandes bovines limousines dans les linéaires de la grande distribution ? INRA Prod. Anim., 15, 135-145.
- SCEES, 2001a.** RICA France. Tableaux standards 1999. 131, 116-117.
- SCEES, 2001b.** Bilan conjoncturel de l'année agricole 2001, marquée par la crise bovine et des récoltes en baisse. Série Agreste Conjoncture, 11, 15 p.

Remerciements

*L'étude a bénéficié d'une prestation financière de l'Ofival et du Fnadt Massif Central. Les auteurs remercient les membres du comité de lecture de cette étude, S. Helaine (Ofival), J.-L. Iemmolo (Draf du Limousin), J.-P. Faucher (Bevicor), L. Calmels (Maison des Paysans, Sopolco), A. Alanore (Chef des ST, CA19), C. Delmas (SE, CA19).
Un merci tout particulier à Michel Petit (URH, Inra de Theix) pour sa contribution à l'amélioration du texte.*